

AVDN16



NETTOYANT DÉSINFECTANT ODORIFERANT TRAITEMENT BACTÉRICIDE et FONGICIDE des SURFACES et LOCAUX

- Large spectre d'activité désinfectant
- Ne renferme pas de soude ou de potasse
- Nettoie et désinfecte simultanément
- Action désodorisante et suodorante pin pinède
- Non inflammable
- Sans chlore

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	1020 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	Faiblement alcaline, non caustique
TENSION SUPERFICIELLE	31,2 dyne/cm à 1%

ASPECT	Limpide
pH pur	12.5
pH à 1%	10.25
COULEUR	vert
IONOGÉNÉITÉ	Cationique

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Concentré miscible dans l'eau en toutes proportions.

Fortement mouillant et pénétrant.

N'altère pas les matières plastiques, ni les métaux non ferreux usuels aux concentrations préconisées.

Caractères nettoyants et fortement dégraissants avec fonctions bactéricides fongicides simultanées en présence de matières organiques.

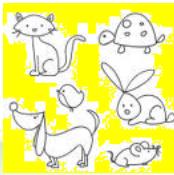
Basse tension superficielle conférant un haut pouvoir pénétrant aux solutions.

	Norme	Concentration	Germes tests
Efficacité bactéricide	NFT 72.301 (p.v.98091/1)	0,75 % (5 mn)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP A 22 <i>Escherichia coli</i> CIP 54.127 <i>Staphylococcus aureus</i> CIP 53.154 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 58.55
	NFT 72.301 (pv 1208/6)	0,75 % (5 mn)	<i>Salmonella typhimurium</i> CIP 5858
	NFT 72.301 (pv 1183/1)	1 % (5 mn)	<i>Listeria monocytogenes</i> CIP 54149
	NFT 72.301 (pv.4040/2)	1 % (5mn)	<i>legionella pneumophila</i> CIP 103854 T
	NF EN 1040	0,5 % (5mn)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83
	NF EN 1276 (NL / 04215 / I)	2 % (5 mn) (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127 <i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
	NF EN 13697 (NL / 12055 / 1)	5 % (5 mn) (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127 <i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
	NF EN 13697 (NL / 12166 / 1)	0,5 % (15 mn) (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127 <i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
Efficacité fongicide	NF EN 1275 (pv NL / 10179 / I)	5 % (15 mn)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
	NF EN 1650 (NL / 07285 / 1)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
	NF EN 13697 (12170 / 3)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
Efficacité Levuricide	NF EN 1275 (NL / 00063 / 1)	1 % (5 mn)	<i>Candida albicans</i> IP 4872
	NF EN 13697 (NL / 12170 / 1)	0,25 % (15 mn)	<i>Candida albicans</i> IP 4872
Efficacité virucide	EN 14476	0,5 % (10 mn) (condition de propreté)	Avian influenza virus ($H_{1}N_{1}/H_{3}N_{2}$) Résultat selon EN 14476 : 2005 Influenza virus A / canard / Ukraine /1/63 ($H_{3}N_{2}$) a été incorporé comme substitut du virus influenza aviaire ($H_{3}N_{2}$) pour raison de sécurité

Activité contre les virus HIV (SIDA) et l'Hépatite B.

Par son pouvoir désinfectant élimine les microorganismes responsables de fermentations malodorantes, odeurs de putréfaction, de mois, etc...

Nettoyant désinfectant concentré, efficace et économique pour les industries, collectivités, professions de santé, etc...



Aux essences
de pin pinède

Spécial hygiène et confort des animaux de compagnie



MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise pour le nettoyage désinfection en **traitement bactéricide fungicide** à la concentration nominale de 1 % v/v en dilution dans l'eau chaude ou froide par :

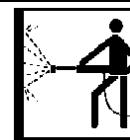
- trempage,
- brossage,
- pulvérisation

Temps de contact : minimum 5 minutes.

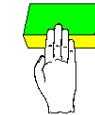
Terminer par un rinçage complet à l'eau potable.

N.B. : En nettoyage rénovation pour des surfaces très grasses avec incrustations de fortes épaisseurs, utiliser une dilution dans l'eau tiède ou chaude (60°C) de 3%.

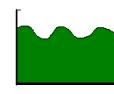
NOTA : par ses fonctions cationiques et algicides, son pH alcalin, ne perturbe pas le fonctionnement des piscines fonctionnant avec du chlore (hypochlorite de sodium) en cas d'utilisation sur les sols à proximité d'un bassin.



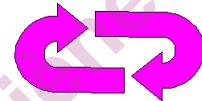
pulvérisation haute et basse pression ou canon à mousse



brossage et nettoyages manuels



aspersion ou au trempé dans un bain



En circulation système de lavage en place (NEP-CIP)

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Composés de sels d'ammonium quaternaire, sels alcalins, séquestrant, émulsionnateurs tensioactifs non ioniques.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



CONDITIONNEMENT

Carton de 2 bidons de 5 litres

RECOMMANDATIONS

Utilisations réservées aux professionnels

Usage biocide TP 2 : 45 g/Kg chlorure de didécyl diméthyl ammonium

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : EDTA et sels
- désinfectants
- parfums

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



CONCEPT DEVELOPPEMENT HYGIENE - 384, rue du Port - 01390 TRAMOYES
APE : 4644Z - SIRET 450 167 580 000 31

Ref. AVDN16
Révision n° 1
214023 HJM